

# CORPS. FRANC 'MARC'

ANNUAIRE

1983

CORPS FRANC "MARC"  
2, Impasse Cineste  
"PETIT BORDLAUX"  
CANEJAN - 33810 CESTAS

---

Avec toute mon amitié  
" la musique "

Yoritt

TRAUSCH Raymond  
10 Rue de la Mairie  
33470 GULAN.MESTRAS

Gujan le 4 Avril 1984

3

tél: 66.04.03

Mes chers camarades,

Si l'Amicale des Anciens du 16ème GRDI n'avait pas décidé de faire connaître dans son Journal "LE HOUZARD", l'histoire des différentes Unités ayant constitué, en Octobre 1944 ce groupe de reconnaissance, appelé à participer à la campagne de libération du Médoc, je n'aurais pas entrepris la rédaction de cet article.

Etant donné le peu d'archives, j'ai tenté de cerner au mieux ce que fut le Corps Franc "MARC".

A partir :

- d'un organigramme exécuté grâce à mes souvenirs
- de l'ordre de Bataille rédigé fin 1944
- de renseignements récoltés parmi vous et recoupés

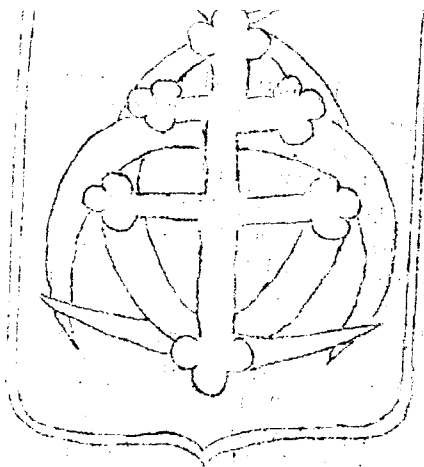
Je pense avoir reconstitué nominativement les différentes équipes.

Il est fort possible qu'involontairement, j'ai fait des omissions et même quelques erreurs.

Si oui, la discussion est ouverte et je demande à ceux d'entre vous ayant quelques critiques à faire, de les faire si possible par écrit, soit à moi-même ou au Secrétaire de l'Amicale du Corps Franc "MARC" qui a bien voulu se charger de vous adresser cet article que l'Amicale du 16ème GRDI a eu l'obligeance de nous imprimer.

D'avance, je vous en remercie .

Raymond TRAUSCH



# LE CORPS FRANC de LIBÉRATION NATIONALE "MARC"

## (Chapitre 2)

Pour la compréhension des événements qui vont se succéder à partir de Juin, il me faut dire quelques mots sur l'ambiguïté qui régnait à cette époque. Ambiguïté due d'une part à l'action de Grandclément et d'autre part à la pluralité de commandement. En effet, si à l'arrivée de MARC à Bordeaux la région ne possédait plus de responsable de haut niveau, il n'en est plus de même dans cette deuxième quinzaine de Juin.

Le 14 mars, Roger LANDES, qui prendra alors pour pseudo " ARISTIDE " est de retour d'Angleterre.

Vont ensuite suivre au mois de mai :

- Le général d'aviation MORAGLIA " DUFOUR " envoyé par le COMAC (Commission d'action du Conseil National de la Résistance) avec mission de constituer un Etat-Major afin de prendre le commandement de l'ensemble des troupes F.F.I. de la région B.
  - Georges JULIEN "REMAUDIN" délégué du MLN (Mouvement de Libération nationale) chargé, d'après ses déclarations, de regrouper les forces de la Résistance.
  - Gaston CUSIN " GERVAIS " qui prendra les fonctions de Commissaire de la République au premier jour de la Libération.
  - En mars, le général KOENIG, à Londres, a été nommé délégué militaire du Gouvernement provisoire français en Angleterre, et Commandant en chef des troupes F.F.I.
- Le général CHABAN-DELMAS, remplaçant à ce poste BOURGES MAU COURY délégué militaire national. Le général BERTIN-CHEVANCE responsable des régions sud de la France, y compris la région B (Bordeaux).

Le 13 Juin, le colonel BUCKMASTER informait par message ARISTIDE que tous les Corps francs et maquis étaient désormais rattachés aux Forces françaises de l'Intérieur et qu'en attendant l'arrivée d'un délégué militaire régional, lui ARISTIDE représentant du SHAEF, exercerait toute l'autorité au nom du général KOENIG.

Pluralité de commandement, puisque le général MORAGLIA a déjà reçu en mai, de la part du C.N.R. le commandement de l'ensemble des Forces F.F.I. de la région B. Cette pluralité va créer des dissensions entre ARISTIDE et DUFOUR, dissensions encore augmentées le 16 juillet par l'arrivée du D.M.R. " TRIANGLE " Colonel GAILLARD, attendu par ARISTIDE alors que DUFOUR attendait le D.M.R. " ESPACE " annoncé par le COMAC.

Afin de remédier à cet état de fait et arriver à un commandement cohérent, CUSIN, puis DELAUNAY, par l'intermédiaire de THERESE (Josette LASSALLE) et de MARC, organisèrent des rencontres TRIANGLE - DUFOUR.

.../...

Peu de résultat : si DUFOUR obtint le ralliement du M.U.R. et de LIBE-NORD, par contre le fossé se creuse un peu plus entre ARISTIDE - TRIANGLE d'une part et DUFOUR d'autre part. ARISTIDE, conseillé par TRIANGLE envisage alors l'élimination de DUFOUR ( ce projet reçu un commencement d'exécution puisqu'il fit intercepter le Colonel MARTYNS, chef d'Etat-Major de DUFOUR, et le séquestra quelque temps, puis, au lendemain de la libération de Bordeaux, il fit de même avec DUFOUR, pour peu de temps il est vrai )

La position de MARC était délicate. Bien que rattaché aux Forces Françaises de l'Intérieur, ayant des contacts rapprochés avec DUFOUR, il entretenait par l'intermédiaire de CAMPET " LANCELOT " ou de BOUILLARD " DEDE LE BASQUE " de bons rapports avec ARISTIDE. Il faut savoir que seul celui-ci avait la possibilité d'obtenir des parachutages d'armes et d'explosifs et de nous en faire bénéficier. En contrepartie, il nous arriva d'effectuer des missions ordonnées par ARISTIDE.

Avant de poursuivre mon exposé, je vais vous énumérer les pertes douloureuses du Corps franc :

- Fusillés à Souges, le 29 juillet 1944 : DUCASSE "HONORE", PEZAT René "La Marine", FROMENT Jacques "ARTOIS", GARCIA Robert, GARCIA Denis, MOUCHET Jean, BAUDON André, BARRAUD Jean " Louis le PROFESSEUR "
- Tués en combats ou en cours d'arrestations ou à la Gestapo : NOUAUX Lucien " MARC "; BOUILLARD André " DEDE LE BASQUE " DANGLADE André " DREAN ", COYSNE Max.
- Morts en déportation : BAUDON Yvonne, GROSPERRIN

Il faut ajouter à ces morts glorieux, les victimes ci-dessous énumérées, mises hors de combat :

- Déportés revenus des camps : FEILLOU Marthe, ESTRADE Marie
- Déporté, évadé en cours de déportation : GARAY Raymond
- Blessé, arrêté, interné : TRAUSCH Raymond
- Arrêtés, internés : BIGOT René, BIDAULT René, BOURDOULET André
- Blessé au combat : JOLIT André " DEDE LA MUSIQUE "

#### EXPOSÉ DES CIRCONSTANCES AYANT ENTRAINE CES LOURDES PERTES :

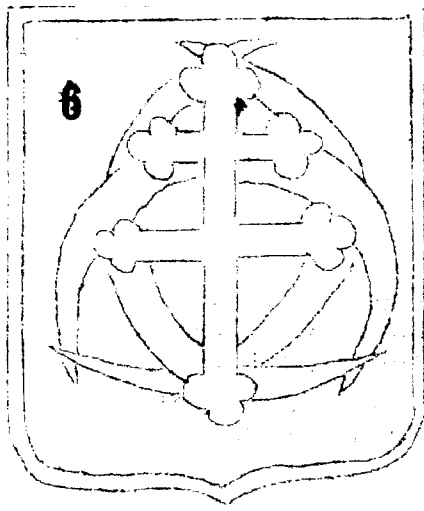
C'est le groupe de TARGON, qui le 22 Juin sera le premier touché. Commandé par PEZAT René " LA MARINE " ce groupe avait reçu d'"HONORE" inspecteur F.F.I. en liaison avec MARC, les ordres suivants :

- Rechercher dans la région un ou plusieurs terrains aptes aux parachutages.
- Envisager l'hébergement de Résistants étrangers à la contrée, si possible par petits groupes, en vue d'actions ultérieures après réception des armes, munitions, explosifs.

Un terrain propice à parachutages avait été reconnu, les coordonnées transmises. De plus, nous disposions, dans l'exploitation agricole de Mr. LAFON, au lieu-dit " La Forêt " d'un point de chute susceptible de recevoir et d'héberger plusieurs personnes.

Le 20 juin HONORE décide de venir à TARGON avec deux de ses agents de liaison ( IRENE et GINETTE ). Dans la nuit du 20 au 21 il fait procéder par des éléments du groupe à la coupure du câble téléphonique souterrain reliant les occupants entre Bordeaux et Toulouse. Le 22 la gendarmerie de CREON arrête à "La Forêt" HONORE "LA MARINE", GINETTE, IRENE et GARAY Raymond.

Comment la gendarmerie en est-elle arrivée à Ces arrestations ?



# LE CORPS FRANÇAIS de LIBÉRATION NATIONALE "MARC" (Chapitre 3)

Le 25 Juillet, Laparra rendra un service de plus à la Gestapo : à un des adjoints de DHOSE ( GALACH ) qui lui demande s'il connaît un dénommé " RAYMOND ", il répond par l'affirmative, déclarant savoir comment et où me joindre. Celui-ci le charge alors, avec l'appui de ROGER et d'agents de la S.A.P. de s'assurer de ma personne.

Accompagné de ROGER, il se rend, le 29 juillet au restaurant LAFON, place du Grand Marché, afin de me laisser un message. Arrivant de TARGON le 31 Juillet, je prends connaissance du contenu du message suivant : " MARC, LOUIS, RENE arrêtés - suis coupé de toutes parts - ai besoin de te voir au plus tôt - Passerai ici 01.08 à 12 heures - signé : LEFEVRE ".

Sans méfiance vis à vis de celui qui avait la confiance de MARC, et avec qui j'avais déjà travaillé ( en particulier réception du parachutage de Lacanau de Mios ), je décide de me rendre à ce rendez-vous.

Avec l'appui des policiers de LANGLADE de la S.A.P., la Gestapo tend, le 01.08, un guet-apens place du Grand Marché. LAPARRA pour la circonstance a été pourvu d'un pistolet ( colt I2) approvisionné.

Vers II h.30 il pénètre au bar du restaurant LAFON et renouvelant la comédie jouée à LOUIS et RENE, me présente ROGER comme un camarade. Afin de ne pas être entendu des occupants du bar, je les invite à sortir. Au bout de quelques mètres, sur l'étroit trottoir (LAPARRA à ma gauche), ROGER resté derrière m'applique son revolver dans le dos en criant : -" Police allemande, je vous arrête !". Je me retourne brusquement et le bouscule. Surpris et déséquilibré, il tire sans m'atteindre, se blessant lui-même à la main gauche. Je pars devant moi en courant vers le fond de la place du Grand marché. Je n'irai pas loin car des coups de feu, tirés de derrière, (LAPARRA, ROGER) et de devant ( les agents de LANGLADE) vont me toucher et me faire tomber à l'angle de la rue Gouvéa.

LAPARRA sera l'un des premiers sur moi, colt à la main. Embarqué dans la traction de la S.A.P., toujours sous la menace de l'arme de LAPARRA, je serai conduit au BOUSCAT où celui-ci recevra les félicitations d'un officier du G.S.P. pour ma capture.

A ma connaissance, je fus la dernière victime de LAPARRA. Fin septembre 1944, arrêté sur mon ordre par des éléments du Groupe " MARC ", alors qu'il était lieutenant F.F.I. au Groupe GEORGES, il fut jugé par la Cour de Justice de Bordeaux le 16/3/45

reconnu coupable, condamné à mort. Ayant formulé son recours en grâce, sa peine fût commuée et transformée en travaux forcés à perpétuité. Il fût libéré quelques années plus tard !!!

Fin Juillet, le Corps Franc "MARC" a donc cessé d'exister. Cependant, les survivants se sont dispersés dans Bordeaux et ont gagné les maquis de la région afin de participer aux derniers combats pour la Libération.

"DEDE LE BASQUE" a rejoint le "Groupe du Blayais" commandé par "DEDE LA MUSIQUE". Ce groupe particulièrement actif, harcèle l'ennemi qui remonte vers le nord.

Le 19 août, à CAU (BERSON), au cours d'un engagement contre un détachement motorisé, quarante allemands seront tués, huit faits prisonniers, un important lot d'armement et de matériel seront récupérés. Hélas, trois résistants, ainsi que leur chef "DEDE LA MUSIQUE" seront blessés. Celui-ci devra céder le 20 août le commandement à "DEDE LE BASQUE".

Le 22 août, à Saint-Simon de Bordes (Charente-Maritime) au cours d'un combat, "DEDE LE BASQUE" sera mortellement blessé. Ramené par son adjoint et camarade "LULU" (Georges FABAS) il succombera à l'hôpital de Blaye.

Le Commandement du Groupe est alors partagé entre FABAS et Léon ELLISSALDE "LEON DU BLAYAIS" qui, venant de Toulouse, a rejoint le groupe le 30 Juillet 1944. Le 26 août, ELLISSALDE se présente aux autorités militaires françaises et se fait reconnaître comme chef du groupe du Blayais, dénommé "GROUPE LEON DU BLAYAIS". Nous retrouverons cette unité dans la poche du Médoc sous l'appellation de "Bataillon du BLAYAIS".

Constitution du "Groupe MARC" dont les éléments associés à ceux du Groupe HOSTENS-LUGOS, formèrent la plus grande partie de l'effectif du 2° escadron du 16° G.R.D.I.

Bien que condamnés à mort, DANGLADE et moi-même étions détenus dans les cellules de Robert Picqué. Le 19 août, des S.S. allemands vinrent nous chercher afin de nous conduire à la caserne Boudet où devaient être rassemblés les vingt-trois condamnés dont l'exécution était prévue pour le 21 août. Un médecin, officier supérieur de la Kriegsmarine, s'opposa à notre transfert, arguant du fait que nous ne saurions nous tenir debout, argument hélas réel pour Danglade, faux quant à moi, mais étant donné l'aspect de mes pansements malodorants exécutés le 1° août avec des bandes en papier, les S.S. n'insistèrent pas.

Le 21 août les occupants évacuèrent l'hôpital Robert Picqué. La police de Vichy vint nous chercher et nous conduisit au fort du Ha. DANGLADE ne fût pas incarcéré, mais emmené vers une clinique où il devait décéder trois jours plus tard.

Les allemands n'occupaient plus la prison, laissée à la garde de l'administration pénitentiaire, renforcée par des éléments de Franc-garde de la Milice.

Le 23 août, ayant pu obtenir qu'un médecin examine mes blessures, mon transfert sur l'Hôpital Saint-André fut décidé. Muni d'un billet de sortie, je fus autorisé à prendre l'ambulance chargée de conduire les malades à cet hôpital. Ne voulant pas courir le risque de retomber aux mains des occupants, toujours à Bordeaux, je quittais le véhicule place de la République, grâce à la complicité d'une infirmière et du conducteur.

Je décide alors de rejoindre TARGON. Après avoir évité un barrage établi en haut de la côte de Monrepos, dont l'objectif principal était de permettre aux occupants de s'approprier des moyens de transport afin de s'échapper vers le Nord, je rencontrai, à l'embranchement de la route de Créon, les premiers éléments du maquis. Un véhicule automobile du groupe de Créon (Commandant PICARD) me conduisit alors à Targon.

Les anciens du groupe, échappés aux arrestations du 22 juin, grossie de volontaires tenus en réserve jusque-là, avaient été regroupés par le lieutenant DU RUSQUEC et NEYRAT (RIQUET). Ils me remirent le commandement dès mon arrivée.

Le 25 août je reçus le Colonel TROQUEREAU à qui le général MORAGLIA ainsi que le C.D.L. (Comité départemental de Libération) avaient confié le commandement des troupes F.F.I. dans le département. Celui-ci était accompagné de SERE Maurice "SANCHE", camarade du Corps Franc "MARC", que je retrouvais avec grand plaisir. Ils effectuaient une tournée d'inspection afin de connaître les divers éléments susceptibles d'occuper BORDEAUX le 28 août.

Les ordres suivant me furent donnés :

- Assurer dans le canton, au nom de l'Etat-major départemental F.F.I et du C.D.L.
  - le maintien de l'ordre. Eviter les vengeances personnelles, les arrestations abusives, les pillages.
  - l'hébergement, et faciliter la tâche des groupes des maquis ( Capitaine "Z", Lieutenant "MEDERIC") se dirigeant vers BORDEAUX, afin de prendre position au sud de la ville.
- Se procurer les moyens et se tenir prêt à faire mouvement vers la ville dès le départ des occupants.
- Prendre contact avec l'Etat-major départemental F.F.I. Se mettre à la disposition des Capitaines commandant le 2° bureau afin d'effectuer les opérations de police relevant de ce service.
- Assurer la garde de l'immeuble et des différents bureaux de cet Etat-Major.

A la suite de négociations laborieuses entre l'occupant et diverses autorités bordelaises, un accord, évitant les combats et surtout la destruction des ouvrages d'art, mais permettant en contrepartie aux troupes d'occupation de quitter librement la ville, était signé le 27 août.

Conformément à cet accord, le 28 août, les troupes F.F.I. des colonels DRUILHE et ADELINÉ pénétrèrent dans BORDEAUX par le sud alors que le bataillon d'ARCACHON (Capitaine DUCHE) entrait par l'ouest.

Le 29 août, alors que se déroule à l'hôtel Spépende, en présence du Général MORAGLIA et du Colonel GAILLARD, la cérémonie officialisant dans son poste de Commissaire régional de la République Gaston CUSIN, je me mets, avec le groupe "MARC" à la disposition de l'Etat-major départemental F.F.I., 2 cours du XXX Juillet, afin de remplir les missions reçues du Colonel TROQUEREAU le 25 août. Des anciens camarades du Corps franc "MARC" qui ont échappé aux arrestations et ont été regroupés par "RENE" à sa libération du fort du Ha, vont alors se joindre à nous afin de renforcer le groupe "MARC".



.../...

Jusqu'en Octobre, en plus des services de garde, nous allions être employés à des missions confiées par divers services de l'Etat-Major ou par le C.D.L. après l'accord de celui-ci. Missions bizarres parfois pour d'anciens terroristes, comme celle qui consistait à escorter et prêter main forte, si nécessaire, aux agents du contrôle économique chargés de faire respecter les prix.

Le 17 septembre, jour de la venue du Général de GAULLE à Bordeaux, Monsieur DIETHELM, ministre de la guerre, adresse au Colonel DRUILHE, commandant provisoire de la 18<sup>e</sup> région militaire, une lettre dont j'extraie ci-dessous les principaux passages :

- " Vous avez été désigné pour commander provisoirement la 18<sup>e</sup> région militaire. A ce titre, vous relevez de ma seule autorité, vous exercez, dans l'étendue de la région, le commandement sur toutes les formations, unités et services de l'Armée de terre. En particulier, n'ont aucun pouvoir :
  - l'ancien délégué militaire régional
  - tout délégué d'une permanence ou d'une autorité étrangère ayant constitué des formations françaises.
- " Vous exercez de même votre commandement sur toutes unités F.F.I. stationnées dans la région. Les unités en opération sont placées aux ordres du Général BERTIN jusqu'au dénouement des opérations en cours.
- " Vous devez, dans les délais les plus convenables, faire disparaître tout commandement régional ou départemental F.F.I. en intégrant, dans l'Etat-Major de la Région, ou des subdivisions, un certain nombre d'officiers F.F.I. qualifiés."
- " Il est enfin indispensable que dans le délai le plus bref, toutes les formations F.F.I. soient regroupées dans des casernes ou dans des locaux similaires, à l'exclusion de tout stationnement dispersé en petites unités, et que, dans un deuxième stade, le regroupement soit achevé dans des camps d'instruction qu'il convient dès maintenant de reconnaître et de préparer."

Cette lettre lève toute ambiguïté sur les commandements :

- Le Colonel DRUILHE est le Commandant provisoire de la Région.
  - Le Général BERTIN commandant des troupes F.F.I. en opérations
- En conséquence :
- Le Général MORAGLIA ancien commandant régional F.F.I.
  - Le Colonel GAILLARD, ancien D.M.R.
  - Le Colonel TROQUEREAU, ancien chef d'Etat-Major départemental F.F.I.
  - Le Major LANDES, officier anglais
- n'ont plus aucun pouvoir légal.

En ce qui nous concerne plus pratiquement, à brève échéance c'est la dissolution ou le regroupement de nos petites unités.

Début Octobre, je suis avisé de la disposition prochaine de l'E.M. départemental F.F.I. Ses services vont être transférés rue Vital-Carles, sous les ordres du Colonel DRUILHE.

Le groupe " MARC " sera dissous. Les personnels désirant continuer à servir seront incorporés individuellement au 34<sup>e</sup> R.I. en cours de formation.

Parmi l'effectif du groupe "MARC", quarante équipiers, Officiers, sous-officiers compris sont décidés à poursuivre la lutte. Aussi, après des pourparlers menés par le Lieutenant du RUSQUET avec les Capitaines KLEIN, DOUENCE et SALEFRAN, il est décidé de rassembler nos moyens afin de former un ensemble capable d'être reconnu et intégré aux Forces françaises de l'Atlantique. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés fin Octobre dans un camp de Blanquefort et avons formé le 16<sup>e</sup> C.F.D.I.

( à suivre )

Raymond TRAUSSCH

( La fin de l'historique du Groupe MARC paraîtra dans notre

..../...

Jusqu'en Octobre, en plus des services de garde, nous allions être employés à des missions confiées par divers services de l'Etat-Major ou par le C.D.L. après l'accord de celui-ci. Missions bizarres parfois pour d'anciens terroristes, comme celle qui consistait à escorter et prêter main forte, si nécessaire, aux agents du contrôle économique chargés de faire respecter les prix.

Le 17 septembre, jour de la venue du Général de GAULLE à Bordeaux, Monsieur DIETHELM, ministre de la guerre, adresse au Colonel DRUILHE, commandant provisoire de la 18<sup>e</sup> région militaire, une lettre dont j'extraie ci-dessous les principaux passages :

- " Vous avez été désigné pour commander provisoirement la 18<sup>e</sup> région militaire. A ce titre, vous relevez de ma seule autorité, vous exercez, dans l'étendue de la région, le commandement sur toutes les formations, unités et services de l'Armée de terre. En particulier, n'ont aucun pouvoir :
  - l'ancien délégué militaire régional
  - tout délégué d'une permanence ou d'une autorité étrangère ayant constitué des formations françaises.
- " Vous exercez de même votre commandement sur toutes unités F.F.I. stationnées dans la région. Les unités en opération sont placées aux ordres du Général BERTIN jusqu'au dénouement des opérations en cours.
- " Vous devez, dans les délais les plus convenables, faire disparaître tout commandement régional ou départemental F.F.I. en intégrant, dans l'Etat-Major de la Région, ou des subdivisions, un certain nombre d'officiers F.F.I. qualifiés."
- " Il est enfin indispensable que dans le délai le plus bref, toutes les formations F.F.I. soient regroupées dans des casernes ou dans des locaux similaires, à l'exclusion de tout stationnement dispersé en petites unités, et que, dans un deuxième stade, le regroupement soit achevé dans des camps d'instruction qu'il convient dès maintenant de reconnaître et de préparer."

Cette lettre lève toute ambiguïté sur les commandements :

- Le Colonel DRUILHE est le Commandant provisoire de la Région.
  - Le Général BERTIN commandant des troupes F.F.I. en opérations
- En conséquence :
- Le Général MORAGLIA ancien commandant régional F.F.I.
  - Le Colonel GAILLARD, ancien D.M.R.
  - Le Colonel TROQUEREAU, ancien chef d'Etat-Major départemental F.F.I.
  - Le Major LANDES, officier anglais
- n'ont plus aucun pouvoir légal.

En ce qui nous concerne plus pratiquement, à brève échéance c'est la dissolution ou le regroupement de nos petites unités.

Début Octobre, je suis avisé de la disposition prochaine de l'E.M. départemental F.F.I. Ses services vont être transférés rue Vital-Carles, sous les ordres du Colonel DRUILHE.

Le groupe " MARC " sera dissous. Les personnels désirant continuer à servir seront incorporés individuellement au 34<sup>e</sup> R.I. en cours de formation.

Parmi l'effectif du groupe "MARC", quarante équipiers, Officiers, sous-officiers compris sont décidés à poursuivre la lutte. Aussi, après des pourparlers menés par le Lieutenant du RUSQUET avec les Capitaines KLEIN, DOUENCE et SALEFRAN, il est décidé de rassembler nos moyens afin de former un ensemble capable d'être reconnu et intégré aux Forces françaises de l'Atlantique. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés fin Octobre dans un camp de Blanquefort et avons formé le 16<sup>e</sup> C.F.D.I.

( à suivre )

Raymond TRAUSSCH

( La fin de l'historique du Groupe MARC paraîtra dans notre

Depuis quelque temps des cambriolages étaient commis dans la région. Nos investigations pour la recherche de terrains de parachutages n'avaient pas échappées aux autochtones. L'un d'eux fit le rapprochement avec les vols, téléphona à la brigade de Gendarmerie de TARGON qui temporisa ( peut-être était-elle au courant de l'action menée par PEZAT, honorablement connu à TARGON.) Un autre se rendit à la brigade de CREON et servant de guide, les conduisit à la propriété de Mr. LAFON où ils procédèrent aux arrestations.

Ayant à faire à la gendarmerie française, nos camarades, sûrs de pouvoir se disculper, n'opposèrent pas de résistance. Hélas, le commandant de brigade rendit compte à son chef, le capitaine OLIVIER commandant la compagnie de Gendarmerie de La Bastide, qui, après avoir entendu les détenus, les fit remettre à la S.A.P. ( police politique de Vichy ) qui à son tour s'empessa de les livrer à DHOSE chef de la Gestapo bordelaise.

Bilan : DUCASSE "HONORE", PEZAT "LA MARINE" et FROMENT "ARTOIS" furent fusillés à Souges le 29 juillet. GARAY Raymond, déporté, s'évadera en cours de transfert. FEILLOU Marthe fut déportée.

La fin juin va également être très pénible pour les équipes bordelaises.

En effet, le 25, DEDE LE BASQUE rencontre inopinément Andre NOEL accompagné de RENAUDIN. Il accepte pour le lendemain une rencontre avec RENAUDIN, place de la Victoire.

Le 26, DEDE, accompagné de MARC, couverts par quatre hommes armés, sont au rendez-vous à l'angle de la rue Elie Gintrac. RENAUDIN arrive et propose à DEDE et MARC de se réunir dans un café situé un peu plus loin. Alors que le groupe se dirige vers ce café, six militaires allemands bondissent sur les autres hommes de protection et les neutralisent. DEDE et MARC peuvent s'échapper. Etant armés, ils décident de revenir et profitant de l'effet de surprise, délivrent leurs camarades.

DEDE et MARC sont maintenant convaincus de la trahison de RENAUDIN, conviction partagée par ARISTIDE qui décide de mettre fin aux agissements de GRANDCLEMENT, André NOEL et RENAUDIN et de les faire disparaître. Le 29, l'équipe chargée de l'exécution de RENAUDIN accomplit sa mission. Il est abattu à l'angle de la rue Moumeyra-Heron.

L'intervention d'un agent de police va sérieusement compliquer la tâche de nos camarades. Au cours de l'engagement qui s'en suit, l'agent sera tué, DREAN blessé grièvement ( intestins perforés ) sera arrêté et incarcéré dans une cellule de la caserne des infirmiers de l'hôpital Robert Picqué. Il décèdera dans la nuit du 24 au 25 sans avoir la joie de connaître la libération de Bordeaux.

Jean MOUCHET sera arrêté puis fusillé le 29 juillet à Souges.

Il convient d'ajouter au bilan des pertes de cette affaire la mort de ~~MAX~~ CLYSNE, blessé, puis achevé par la Gestapo après le guet-apens de la rue Elie Gintrac le 26 juin.

Fin juillet, la Gestapo va hélas pouvoir décapiter le Corps Franc. Le 23, Jean-Claude LAURENT " NEY " responsable d'une équipe de MARC dans le Médoc, est arrêté. Interrogé, il reconnaît recevoir les ordres de MARC par l'intermédiaire de LAPARRA Pierre. Contraint par la Gestapo, il donne rendez-vous par téléphone à celui-ci pour le 24 à 15 h.30 au bar de l'Auto, rue Fondaudège, où il sera arrêté.

LAPARRA doit rencontrer MARC le 25 au stade municipal à 15 h.30. Il le fait savoir aux agents qui l'interrogent.

Ceux-ci montent alors un guet-apens où LAPARRA aura son rôle à jouer. Sans menottes, il se présente au rendez-vous avec " ROGER " (Français ?! au service des allemands). Rencontrant sur les lieux RENE et LOUIS LE PROFESSEUR avec qui il a déjà été en rapport, il présente " ROGER " comme un camarade de résistance. RENE lui fait savoir que MARC, retardé, viendra à 18 heures, ainsi que LOUIS.

A 18 heures, lorsque LAPARRA toujours accompagné de ROGER (CAUMARD) se présente, MARC est appuyé à la clôture du stade. ROGER arrive près de lui, sort son revolver et tire deux coups de feu. MARC s'écroule. Il est aussitôt embarqué et conduit au Bouscat là, bien que blessé, profitant de ce qu'on lui enlève les menottes de devant pour les lui attacher derrière, il parvient à se saisir de son deuxième pistolet qui avait échappé à la vigilance des policiers, et fait feu sur eux, hélas sans les toucher sérieusement. Par contre, les allemands, ivres de rage, vont l'achever immédiatement. MARC vient de se jouer une dernière fois de ses ennemis, le privant, au sacrifice de sa vie, du plaisir sadique de le torturer.

Il faut compléter cette lourde perte par :  
 - LOUIS LE PROFESSEUR, arrêté par la souricière restée en place après la prise de MARC.  
 - Les deux frères GARCIA, Denis et Robert, arrêtés le 25.  
 Tous trois furent fusillés à Souges le 29 juillet 1944.

Le lendemain, mercredi 26, LAPARRA va poursuivre ses méfaits. Vers 18 heures, en voiture automobile, accompagné de deux agents allemands et de LANGLADE de la SAP, alors qu'ils se rendent rue de Strasbourg visiter une chambre occupée occasionnellement par MARC, il aperçoit RENE circulant à bicyclette aux abords de la bourse du travail. Il le signale aux allemands qui rebroussement chemin et rejoignent le cycliste rue Lacornée où, le serrant contre le trottoir, ils le font tomber. Arrêté, RENE sera conduit au Bouscat où, torturé, il devra répondre à un interrogatoire inhumain.

"CHARLES L'ARMURIER" CHALIFOUR, qui se rendait à l'appartement de CHEVROT, rue Lacornée, a assisté, impuissant, d'une centaine de mètres, à l'arrestation. Il n'a pu reconnaître LAPARRA *reste dans* la voiture, ce qui va permettre à celui-ci, comme nous le verrons plus loin, de poursuivre son rôle odieux de rabatteur au profit de l'ennemi.

CHARLES, par l'intermédiaire de "JEANOT" DUMORA, va faire prévenir André BAUDON, propriétaire qui abritait chez lui, au Vigé le plus important dépôt d'armes et d'explosifs du Corps Franc, le mettant en garde contre les risques énormes que lui, ainsi que sa famille, courraient du fait de l'arrestation de RENE, connaissant l'existence du dépôt, et lui suggérant de quitter au plus tôt son domicile.

CHARLES m'ayant rejoint et mis au courant de la situation nous avons vainement tenté de nous procurer un véhicule susceptible de déménager immédiatement le dépôt. Des pourparlers engagés avec un responsable sympathisant de CITRAM, échouèrent au dernier moment.

Nos craintes se matérialiseront hélas, le lendemain 27 juillet : le dépôt sera investi par les allemands. André BAUDON ainsi que sa femme Yvonne sont arrêtés. André BAUDON sera fusillé deux jours plus tard à Souges. Yvonne BAUDON, déportée en Allemagne décèdera à Ravensbruck.

Raymond TRAUSCH

( à suivre )

LE CORPS FRANC  
11  
DE LIBERATION INTERNATIONALE  
"MARC"

Au cimetière de GAZINET, Commune de CESTAS (Gironde) repose "MARC" Lucien NOUAUX, compagnon de la Libération, médaille de la Résistance, mort pour la FRANCE.

A l'extérieur de ce cimetière, sur une stèle élevée en partie à l'aide d'une souscription publique, mais surtout grâce à la générosité de ses camarades des contributions indirectes et de "Résistance Fer", sont gravés, outre le nom de Lucien NOUAUX, ceux des treize membres du CORPS FRANC "MARC" morts pour la France, fusillés, morts en déportation, morts au combat ou encore assassinés après d'atroces tortures dans les locaux de la Gestapo bordelaise.

Qui était Lucien NOUAUX ?

Un jeune patriote de vingt deux ans, contrôleur des Contributions indirectes en poste à ANGOULEME en 1943. Requis pour le S.T.O. il reçoit l'ordre de se rendre à LUBECK en Allemagne. Il part en sens inverse, au Pays basque, et tente de rallier l'Angleterre par l'Espagne. Malheureusement, au cours de cette tentative, sous la conduite d'un guide sûr et accompagné d'une dizaine de réfractaires, à une centaine de mètres de la frontière, ils sont repérés par une patrouille allemande, qui, sans sommation, ouvre le feu, tuant le guide. Tous se dispersent et ce fut alors une chasse à l'homme acharnée.

Lucien est contraint de revenir à Angoulême, pour peu de temps, car il tente à nouveau de rejoindre l'Angleterre, cette fois par la Bretagne : nouvel échec.

Au cours du deuxième semestre 1943, ayant obtenu un renseignement précis, il part pour TOULOUSE et réussit à entrer en contact avec Pierre DUMAS "SAINT JEAN" appartenant au M.U.R. (Mouvements unis de résistance.) et sous les ordres duquel il va alors travailler.

En Janvier 1944, "SAINT-JEAN" et Lucien NOUAUX devenu "MARC" pourchassés et serrés de près par la Gestapo toulousaine, doivent quitter la région. SAINT JEAN a reçu mission du Comité national du M.U.R. de réorganiser la Résistance girondine, décimée en partie par la trahison de GRANDCLEMENT. Il emmène avec lui, pour le seconder, "MARC" à BORDEAUX.

A cette époque, la situation de la Résistance en Gironde, particulièrement à BORDEAUX, est très confuse. L'atmosphère est lourde, chargée de suspicions. La discorde règne. Pour y remédier, LONDRES et le B.C.R.A. ont déposé, par avion Lysander, en Charente une nuit de novembre 1943, le délégué militaire régional Claude BONNIER "HYPOTENUSE" avec mission principale de réorganiser la Résistance et de tenter de percer le mystère des trahisons et arrestations qui continuent à se succéder.

Hélas, il n'y parviendra pas ! Arrêté début janvier 1944, dépositaire de trop de secret, il se suicidera par le cyanure dans la cellule du Bouscat où les agents de la Gestapo l'ont imprudemment laissé seul en attendant l'arrivée de leur chef DHOSE qui désirait interroger personnellement le prisonnier.

.../...

De son côté, le Colonel BUCKMASTER, commandant la FRENCH SECTION S.O.E. en Angleterre, a ordonné en Juillet 1943 à Roger LANDES, Commandant de la section girondine depuis le départ de Claude de BAISSAC, et à son adjoint CORBIN d'avoir à rejoindre LONDRES. Après avoir longuement différé leur voyage pour des causes mal définies ( en particulier affaire GRANDCLEMENT où tous deux étaient impliqués ) ils se sont mis en route par l'Espagne début novembre 1943. Ils n'arrivèrent à LONDRES qu'à la mi-janvier 1944 après avoir été internés au camp de MIRANDA de EBRO.

C'est à cette époque que " Marc ", bénéficiant des introductions de " Saint-Jean " et de la participation d'André BOUILLARD " DEDE LE BASQUE " jeune inspecteur de police passé à la Résistance va créer son Corps Franc de Libération.

Il sera constitué d'équipes, plus ou moins importantes en effectifs, identifiées par l'indicatif B.A. suivi d'un chiffre. Seul " MARC " aurait pu nous donner la répartition et l'importance numérique de ces équipes. Cependant, grâce à la création au lendemain de la Libération, de l'Amicale du Groupe MARC, les survivants confrontés ont pu reconstituer " approximativement " ce qu'avait été le Corps Franc. C'est à partir de ces renseignements et de mes souvenirs personnels que je vais tenter de vous en esquisser l'organisation.

#### COMPOSITION DU CORPS FRANC " MARC "

---

#### Groupe de Commandement , sous les ordres de MARC (Lucien NOUANX)

Equipe de parachutage et transport d'armes  
Equipe Actions immédiates  
Agents de liaison

#### Groupe du Blayais : " Dédé la Musique " ( André JOLIT )

Groupe de Commandement  
Equipes de BLAYE - RUGNAC - ANGLADE - GAURIAC - BAYON  
BOURG - ETAULIERS - PUGNAC - LANSAC -  
SAINT ANDRE DE CUBZAC - MONTENDRE.

#### Groupe SANCHE - liaison LIBE-NORD SERE Maurice

Equipe CENON : " Henri " LONNET Henri  
" LA REOLE : Madame AUGEYROLLES  
" SABOURET : SABOURE Guy  
" BEIS : " BONZO " BEIS André

#### Groupe de TARGON : " LA MARINE " PEZAT René

#### Groupe de BORDEAUX : " MARC "

Equipe PESSAC : " DREAN " DANGLADE André  
" REMY : BIGOT René  
" RENE : BIDAULT René  
" CAPUCINS : " ROGER " DUMORA Roger

#### Groupe " GEORGES " : BORDES AIBERT (rejoindra ARISTIDE )

Equipe MEDOC : " Le Professeur " BARRAUD Jean  
" MEDOC : " NEY " LAURENT Jean Claude  
" CHARENTE : " MAX " ROUCHAUX François

Ces équipes, recrutées petit à petit, armées au fur et à mesure des possibilités, instruites en armement et à l'emploi des explosifs, vont entrer en action.

De Mars à fin Juillet, de jour et de nuit, sabotages, coups de main, réceptions de parachutages, attentats se multiplient à Bordeaux et dans la Gironde. "Marc " dirige en personne les opérations les plus périlleuses, stupéfiant ses camarades par son audace et son courage. L'Allemand qui croyait avoir mis hors d'état de nuire la Résistance girondine, grâce à la participation de GRANDCLEMENT ( A.S. et O.C.M. en grande partie décimées et privées d'armes ), manifeste à nouveau une inquiétude qui va croissant chaque jour.

La Gestapo est incapable, pendant cinq mois, malgré ses recherches et d'infâmes complicités, de se saisir de ce Chef invisible qui réussit, avec ses équipes, à entretenir un certain climat d'insécurité parmi la troupe d'occupation girondine. Nous verrons plus loin, comment , hélas, elle y parviendra le 25 ~~février~~ 1944.

JULLET

Raymond TRAUSSCH

( à suivre )

Depuis quelque temps des cambriolages étaient commis dans la région. Nos investigations pour la recherche de terrains de parachutages n'avaient pas échappées aux autochtones. L'un d'eux fit le rapprochement avec les vols, téléphona à la brigade de Gendarmerie de TARGON qui temporisa ( peut-être était-elle au courant de l'action menée par PEZAT, honorablement connu à TARGON.) Un autre se rendit à la brigade de CREON et servant de guide, les conduisit à la propriété de Mr. LAFON où ils procédèrent aux arrestations.

Ayant à faire à la gendarmerie française, nos camarades, sûrs de pouvoir se disculper, n'opposèrent pas de résistance. Hélas, le commandant de brigade rendit compte à son chef, le capitaine OLIVIER commandant la compagnie de Gendarmerie de La Bastide, qui, après avoir entendu les détenus, les fit remettre à la S.A.P. ( police politique de Vichy ) qui à son tour s'empressa de les livrer à DHOSE chef de la Gestapo bordelaise.

Bilan : DUCASSE "HONORE", PEZAT "LA MARINE" et FROMENT "ARTOIS" furent fusillés à Souges le 29 juillet. GARAY Raymond, déporté, s'évadera en cours de transfert. FEILLOU Marthe fut déportée.

La fin juin va également être très pénible pour les équipes bordelaises.

En effet, le 25, DEDE LE BASQUE rencontre inopinément Andre NOEL accompagné de RENAUDIN. Il accepte pour le lendemain une rencontre avec RENAUDIN, place de la Victoire.

Le 26, DEDE, accompagné de MARC, couverts par quatre hommes armés, sont au rendez-vous à l'angle de la rue Elie Gintrac. RENAUDIN arrive et propose à DEDE et MARC de se réunir dans un café situé un peu plus loin. Alors que le groupe se dirige vers ce café, six militaires allemands bondissent sur les autres hommes de protection et les neutralisent. DEDE et MARC peuvent s'échapper. Etant armés, ils décident de revenir et profitant de l'effet de surprise, délivrent leurs camarades.

DEDE et MARC sont maintenant convaincus de la trahison de RENAUDIN, conviction partagée par ARISTIDE qui décide de mettre fin aux agissements de GRANDCLEMENT, André NOEL et RENAUDIN et de les faire disparaître. Le 29, l'équipe chargée de l'exécution de RENAUDIN accomplit sa mission. Il est abattu à l'angle de la rue Moumeyra-Heron.

L'intervention d'un agent de police va sérieusement compliquer la tâche de nos camarades. Au cours de l'engagement qui s'en suit, l'agent sera tué, DREAN blessé grièvement ( intestins perforés ) sera arrêté et incarcéré dans une cellule de la caserne des infirmiers de l'hôpital Robert Picqué. Il décèdera dans la nuit du 24 au 25 sans avoir la joie de connaître la libération de Bordeaux.

Jean NOUCHET sera arrêté puis fusillé le 29 juillet à Souges

Il convient d'ajouter au bilan des pertes de cette affaire la mort du camarade CLYSENE, blessé, puis achevé par la Gestapo après le guet-apens de la rue Elie Gintrac le 26 juin.

Fin juillet, la Gestapo va hélas pouvoir décapiter le Corps Franc. Le 23, Jean-Claude LAURENT " NEY " responsable d'une équipe de MARC dans le Médoc, est arrêté. Interrogé, il reconnaît recevoir les ordres de MARC par l'intermédiaire de LAPARRA Pierre. Contraint par la Gestapo, il donne rendez-vous par téléphone à celui-ci pour le 24 à 15 h.30 au bar de l'Auto, rue Fondaudège, où il sera arrêté.

LAPARRA doit rencontrer MARC le 25 au stade municipal à 15 h.30. Il le fait savoir aux agents qui l'interrogent.

.../...



Peu de résultat : si DUFOUR obtint le ralliement du M.U. et de LIBE-NORD, par contre le fossé se creuse un peu plus entre ARISTIDE - TRIANGLE d'une part et DUFOUR d'autre part. ARISTIDE, conseillé par TRIANGLE envisage alors l'élimination de DUFOUR ( ce projet reçu un commencement d'exécution puisqu'il fit intercepter le Colonel MARTYNS, chef d'Etat-Major de DUFOUR, et le séquestra quelque temps, puis, au lendemain de la libération de Bordeaux, il fit de même avec DUFOUR, pour peu de temps il est vr

La position de MARC était délicate. Bien que rattaché aux Forces Françaises de l'Intérieur, ayant des contacts rapprochés à DUFOUR, il entretenait par l'intermédiaire de CAMPET " LANCELOT " ou de BOUILLARD " DEDE LE BASQUE " de bons rapports avec ARISTIDE. Il faut savoir que seul celui-ci avait la possibilité d'obtenir des parachutages d'armes et d'explosifs et de nous en faire bénéficier. En contrepartie, il nous arriva d'effectuer des missions ordonnées par ARISTIDE.

Avant de poursuivre mon exposé, je vais vous énumérer les pertes douloureuses du Corps franc :

- Fusillés à Souges, le 29 juillet 1944 : DUCASSE "HONORE", PEZAT René "La Marine", FROMENT Jacques "ARTOIS", GARCIA Robert, GARCIA Denis, MOUCHET Jean, BAUDON André, BARRAUD Jean " Louis le PROFES
- Tués en combats ou en cours d'arrestations ou à la Gestapo : NOUAUX Lucien " MARC ", BOUILLARD André " DEDE LE BASQUE " DANGLADE André " DREAN ", COYSNE Max.
- Morts en déportation : BAUDON Yvonne, GROSPERRIN

Il faut ajouter à ces morts glorieux, les victimes ci-dessous énumérées, mises hors de combat :

- Déportés revenus des camps : FEILLOU Marthe, ESTRADÉ Marie
- Déporté, évadé en cours de déportation : GARAY Raymond
- Blessé, arrêté, interné : TRAUSCH Raymond
- Arrêtés, internés : BIGOT René, BIDAULT René, BOURDOULET André
- Blessé au combat : JOLIT André " DEDE LA MUSIQUE "

#### EXPOSÉ DES CIRCONSTANCES AYANT ENTRAÎNÉ CES LOURDES PERTES

C'est le groupe de TARGON, qui le 22 Juin sera le premier touché. Commandé par PELZAT René " LA MARINE " ce groupe avait reçu d'"HONORE" inspecteur F.F.I. en liaison avec MARC, les ordres suivants :

- Rechercher dans la région un ou plusieurs terrains aptes aux parachutages.
- Envisager l'hébergement de Résistants étrangers à la contrée, si possible par petits groupes, en vue d'actions ultérieures après réception des armes, munitions, explosifs.

Un terrain propice à parachutages avait été reconnu, les coordonnées transmises. De plus, nous disposions, dans l'exploitation agricole de Mr. LAFON, au lieu-dit " La Forêt " d'un point de chute susceptible de recevoir et d'héberger plusieurs personnes.

Le 20 juin HONORE décide de venir à TARGON avec deux de ses agents de liaison ( IRENE et GINETTE ). Dans la nuit du 20 au 21 il fait procéder par des éléments du groupe à la coupure du câble téléphonique souterrain reliant les occupants entre Bordeaux et Toulouse. Le 22 la gendarmerie de CREON arrête à "La Forêt" HONORE "LA MARINE", GINETTE, IRENE et GARAY Raymond.

Comment la gendarmerie en est-elle arrivée à ces arrestations ?

.../...

Ceux-ci montent alors un guet-apens où LAPARRA aura son rôle à jouer. Sans menottes, il se présente au rendez-vous avec " ROGER " (Français ?! au service des allemands ). Rencontrant sur les lieux RENE et LOUIS LE PROFESSEUR avec qui il a déjà été en rapport, il présente " ROGER " comme un camarade de résistance. RENE lui fait savoir que MARC, retardé, viendra à 18 heures, ainsi que LOUIS.

A 18 heures, lorsque LAPARRA toujours accompagné de ROGER (CAUMARD) se présente, MARC est appuyé à la clôture du stade. ROGER arrive près de lui, sort son revolver et tire deux coups de feu. MARC s'écroule. Il est aussitôt embarqué et conduit au Bouscat. Là, bien que blessé, profitant de ce qu'on lui enlève les menottes de devant pour les lui attacher derrière, il parvient à se saisir de son deuxième pistolet qui avait échappé à la vigilance des policiers, et fait feu sur eux, hélas sans les toucher sérieusement. Par contre, les allemands, ivres de rage, vont l'achever immédiatement. MARC vient de se jouer une dernière fois de ses ennemis, le privant, au sacrifice de sa vie, du plaisir sadique de le torturer.

Il faut compléter cette lourde perte par :

- LOUIS LE PROFESSEUR, arrêté par la souricière restée en place après la prise de MARC.
  - Les deux frères GARCIA, Denis et Robert, arrêtés le 25.
- Tous trois furent fusillés à Souges le 29 juillet 1944.

Le lendemain, mercredi 26, LAPARRA va poursuivre ses méfaits. Vers 18 heures, en voiture automobile, accompagné de deux agents allemands et de LANGLADE de la SAP, alors qu'ils se rendent rue de Strasbourg visiter une chambre occupée occasionnellement par MARC, il aperçoit RENE circulant à bicyclette aux abords de la bourse du travail. Il le signale aux allemands qui rebroussement chemin et rejoignent le cycliste rue Lacornée où, le serrant contre le trottoir, ils le font tomber. Arrêté, RENE sera conduit au Bouscat où, torturé, il devra répondre à un interrogatoire inhumain.

"CHARLES L'ARMURIER " CHALIFOUR, qui se rendait à l'appartement de CHEVROT, rue Lacornée, a assisté, impuissant, d'une centaine de mètres, à l'arrestation. Il n'a pu reconnaître LAPARRA *est dans* la voiture, ce qui va permettre à celui-ci, comme nous le verrons plus loin, de poursuivre son rôle odieux de rabatteur au profit de l'ennemi.

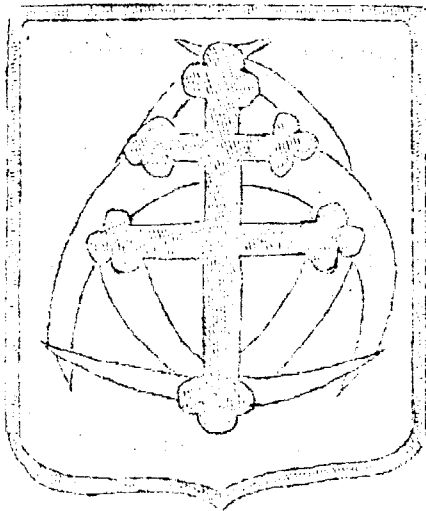
CHARLES, par l'intermédiaire de "JEANOT " DUMORA, va faire prévenir André BAUDON, propriétaire qui abritait chez lui, au Vigon le plus important dépôt d'armes et d'explosifs du Corps Franc, le mettant en garde contre les risques énormes que lui, ainsi que sa famille, courraient du fait de l'arrestation de RENE, connaissant l'existence du dépôt, et lui suggérant de quitter au plus tôt son domicile.

CHARLES m'ayant rejoint et mis au courant de la situation nous avons vainement tenté de nous procurer un véhicule susceptible de déménager immédiatement le dépôt. Des pourparlers engagés avec un responsable sympathisant de CITRAM, échouèrent au dernier moment.

Nos craintes se matérialiseront hélas, le lendemain 27 juillet : le dépôt sera investi par les allemands. André BAUDON ainsi que sa femme Yvonne sont arrêtés. André BAUDON sera fusillé deux jours plus tard à Souges. Yvonne BAUDON, déportée en Allemagne décèdera à Ravensbruck.

Raymond TRAUSCH

( à suivre )



# LE CORPS FRANC de LIBÉRATION NATIONALE "MARC" (Chapitre 4)

Pour terminer cet exposé, au cours duquel j'ai essayé de décrire le Corps franc et groupe "MARC", je dirai quelques mots de l'amicale de ce Corps Franc. Créée début septembre 1946 son but principal est de perpétuer le souvenir de nos camarades victimes des occupants nazis.

Pour ce faire, nous nous réunissons :

- au monument élevé en souvenir des morts du Corps Franc, à Gazinet, le dimanche le plus proche du 8 Mai, où, après le dépôt d'une gerbe, l'appel des morts, la minute de silence, au cours d'une brève réunion, est fixée la date de notre assemblée générale annuelle du mois de Juin.
- au monument élevé en souvenir de "Dédé le Basque", en Août, à Reignac de Blaye, pour assister à la cérémonie annuelle organisée par les anciens du Bataillon du Blayais, et présidée par André JOLIT.
- au monument érigé en souvenir des époux André et Yvonne BAUDON au VIGEAN, Commune d'EYSINES, à l'appel du Comité du Souvenir présidé par Madame Madeleine DUMORA. C'est au cours de cette cérémonie qu'est renouvelé chaque année la lecture du serment de la Résistance ( J.O. n° 75 du 28/3/48).

C'est par le texte de ce Serment que je terminerai mon exposé :

## SERMENT DE LA RESISTANCE

Nous, Résistants,

Fidèles à l'exemple de nos camarades tombés pour la Libération de l'Homme et l'Honneur de la France,

Fidèles à l'esprit de la Résistance qui fut la révolte de la Liberté contre l'asservissement de la personne humaine,

Résolus à défendre, partout et toujours, l'action de la Résistance contre les lassitudes oublieuses et contre les intolérables audaces des évadés du déshonneur qui osent prétendre nous juger,

Hostiles à la vengeance, prêts à l'indulgence pour les égarés conscients de leur erreur, mais refusant la clémence aux coupables ancrés dans leurs crimes,

.../...

Convaincus qu'il importe, pour restaurer l'esprit civique, de faire connaître et partager par la Nation entière les hautes aspirations de la Résistance,

Soucieux de demeurer fraternellement unis sans distinction de parti ni d'opinion, hormis ceux qui veulent davantage aujourd'hui se servir de la Résistance que la servir,

Acceptant le combat que nous imposent les hommes qui cherchent naguère leur triomphe et le profit dans le désastre de la France,

Nous, Résistants,

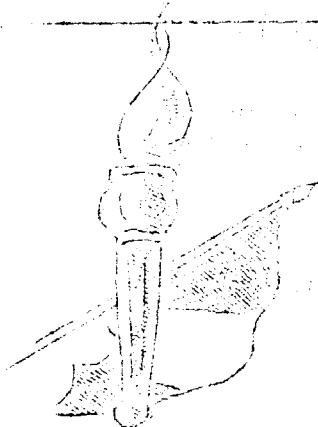
Nous jurons de n'oublier jamais nos martyrs et nos morts, et de n'accepter ni qu'ils soient accaparés par les uns, ni qu'ils soient insultés par les autres.

Nous jurons de conserver en nous, dans sa pureté première et dans sa rigueur exemplaire, l'ESPRIT de la RESISTANCE, cette passion citoyenne, qui malgré le désastre et malgré la trahison, sut maintenir l'Amour de la PATRIE, le sens de l'HONNEUR et l'ESPERANCE d'un Peuple.

Nous jurons, dans le respect des croyances et des opinions, de rester UNIS comme les couleurs de notre drapeau, pour défendre la LIBERTE de l'Homme et l'Indépendance de la FRANCE.

Nous jurons de concourir par l'exemple à rétablir la NATION dans son intégrité morale et dans son unité afin, tous ensemble, de restaurer dans la plénitude de son rayonnement, notre PATRIE, gardienne des Libertés, de la Justice et de la Civilisation. "

Raymond TRAUSCH



Ainsi se termine l'historique du Corps Franc " MARC " remarquablement retracé par notre ami Raymond TRAUSCH.

Vous avez pu suivre ce récit dans les N° 50 ( sept. 83) N° 51 ( nov. 83) et n° 52 (Janv. 84) de notre bulletin.

Maintenant, je crois qu'il reste à chacun de nous un devoir à accomplir : nous devons faire lire ce récit à nos enfants, à nos petits enfants, à nos cadets et à nos jeunes. Cela les intéressera, j'en ai fait l'expérience, et cela rétablira dans leur esprit la vérité historique qu'on ne leur apprend plus que déformée par esprit partisan.

Cette lecture leur montrera ce que des jeunes comme eux, ou des moins jeunes ont été capables de faire pendant ces terribles années : ne pas hésiter à sacrifier leur vie pour la PATRIE et pour la LIBERTE.

Voilà qui les rendra plus résolus et décidés à suivre cet exemple si, malheureusement, cela se présente.

Le Houzard